

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00921

Numéro SIREN : 814 734 786

Nom ou dénomination : A.O.C RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 828

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.O.C RESTAURATION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>511 AVENUE JEAN MONET</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>81473478600019</u>		Néant ☐	
		Exercice N clos le <u>31/12/2020</u> N-1 <u>31/12/2019</u>	
		N-2 <u>31/12/2018</u>	
		N-3 <u>31/12/2017</u>	
		N-4 <u>31/12/2016</u>	
		N-5 <u>31/12/2015</u>	
		N-6 <u>31/12/2014</u>	
		N-7 <u>31/12/2013</u>	
		N-8 <u>31/12/2012</u>	
		N-9 <u>31/12/2011</u>	
		N-10 <u>31/12/2010</u>	
		N-11 <u>31/12/2009</u>	
		N-12 <u>31/12/2008</u>	
		N-13 <u>31/12/2007</u>	
		N-14 <u>31/12/2006</u>	
		N-15 <u>31/12/2005</u>	
		N-16 <u>31/12/2004</u>	
		N-17 <u>31/12/2003</u>	
		N-18 <u>31/12/2002</u>	
		N-19 <u>31/12/2001</u>	
		N-20 <u>31/12/2000</u>	
		N-21 <u>31/12/1999</u>	
		N-22 <u>31/12/1998</u>	
		N-23 <u>31/12/1997</u>	
		N-24 <u>31/12/1996</u>	
		N-25 <u>31/12/1995</u>	
		N-26 <u>31/12/1994</u>	
		N-27 <u>31/12/1993</u>	
		N-28 <u>31/12/1992</u>	
		N-29 <u>31/12/1991</u>	
		N-30 <u>31/12/1990</u>	
		N-31 <u>31/12/1989</u>	
		N-32 <u>31/12/1988</u>	
		N-33 <u>31/12/1987</u>	
		N-34 <u>31/12/1986</u>	
		N-35 <u>31/12/1985</u>	
		N-36 <u>31/12/1984</u>	
		N-37 <u>31/12/1983</u>	
		N-38 <u>31/12/1982</u>	
		N-39 <u>31/12/1981</u>	
		N-40 <u>31/12/1980</u>	
		N-41 <u>31/12/1979</u>	
		N-42 <u>31/12/1978</u>	
		N-43 <u>31/12/1977</u>	
		N-44 <u>31/12/1976</u>	
		N-45 <u>31/12/1975</u>	
		N-46 <u>31/12/1974</u>	
		N-47 <u>31/12/1973</u>	
		N-48 <u>31/12/1972</u>	
		N-49 <u>31/12/1971</u>	
		N-50 <u>31/12/1970</u>	
		N-51 <u>31/12/1969</u>	
		N-52 <u>31/12/1968</u>	
		N-53 <u>31/12/1967</u>	
		N-54 <u>31/12/1966</u>	
		N-55 <u>31/12/1965</u>	
		N-56 <u>31/12/1964</u>	
		N-57 <u>31/12/1963</u>	
		N-58 <u>31/12/1962</u>	
		N-59 <u>31/12/1961</u>	
		N-60 <u>31/12/1960</u>	
		N-61 <u>31/12/1959</u>	
		N-62 <u>31/12/1958</u>	
		N-63 <u>31/12/1957</u>	
		N-64 <u>31/12/1956</u>	
		N-65 <u>31/12/1955</u>	
		N-66 <u>31/12/1954</u>	
		N-67 <u>31/12/1953</u>	
		N-68 <u>31/12/1952</u>	
		N-69 <u>31/12/1951</u>	
		N-70 <u>31/12/1950</u>	
		N-71 <u>31/12/1949</u>	
		N-72 <u>31/12/1948</u>	
		N-73 <u>31/12/1947</u>	
		N-74 <u>31/12/1946</u>	
		N-75 <u>31/12/1945</u>	
		N-76 <u>31/12/1944</u>	
		N-77 <u>31/12/1943</u>	
		N-78 <u>31/12/1942</u>	
		N-79 <u>31/12/1941</u>	
		N-80 <u>31/12/1940</u>	
		N-81 <u>31/12/1939</u>	
		N-82 <u>31/12/1938</u>	
		N-83 <u>31/12/1937</u>	
		N-84 <u>31/12/1936</u>	
		N-85 <u>31/12/1935</u>	
		N-86 <u>31/12/1934</u>	
		N-87 <u>31/12/1933</u>	
		N-88 <u>31/12/1932</u>	
		N-89 <u>31/12/1931</u>	
		N-90 <u>31/12/1930</u>	
		N-91 <u>31/12/1929</u>	
		N-92 <u>31/12/1928</u>	
		N-93 <u>31/12/1927</u>	
		N-94 <u>31/12/1926</u>	
		N-95 <u>31/12/1925</u>	
		N-96 <u>31/12/1924</u>	
		N-97 <u>31/12/1923</u>	
		N-98 <u>31/12/1922</u>	
		N-99 <u>31/12/1921</u>	
		N-100 <u>31/12/1920</u>	
		N-101 <u>31/12/1919</u>	
		N-102 <u>31/12/1918</u>	
		N-103 <u>31/12/1917</u>	
		N-104 <u>31/12/1916</u>	
		N-105 <u>31/12/1915</u>	
		N-106 <u>31/12/1914</u>	
		N-107 <u>31/12/1913</u>	
		N-108 <u>31/12/1912</u>	
		N-109 <u>31/12/1911</u>	
		N-110 <u>31/12/1910</u>	
		N-111 <u>31/12/1909</u>	
		N-112 <u>31/12/1908</u>	
		N-113 <u>31/12/1907</u>	
		N-114 <u>31/12/1906</u>	
		N-115 <u>31/12/1905</u>	
		N-116 <u>31/12/1904</u>	
		N-117 <u>31/12/1903</u>	
		N-118 <u>31/12/1902</u>	
		N-119 <u>31/12/1901</u>	
		N-120 <u>31/12/1900</u>	
		N-121 <u>31/12/1899</u>	
		N-122 <u>31/12/1898</u>	
		N-123 <u>31/12/1897</u>	
		N-124 <u>31/12/1896</u>	
		N-125 <u>31/12/1895</u>	
		N-126 <u>31/12/1894</u>	
		N-127 <u>31/12/1893</u>	
		N-128 <u>31/12/1892</u>	
		N-129 <u>31/12/1891</u>	
		N-130 <u>31/12/1890</u>	
		N-131 <u>31/12/1889</u>	
		N-132 <u>31/12/1888</u>	
		N-133 <u>31/12/1887</u>	
		N-134 <u>31/12/1886</u>	
		N-135 <u>31/12/1885</u>	
		N-136 <u>31/12/1884</u>	
		N-137 <u>31/12/1883</u>	
		N-138 <u>31/12/1882</u>	
		N-139 <u>31/12/1881</u>	
		N-140 <u>31/12/1880</u>	
		N-141 <u>31/12/1879</u>	
		N-142 <u>31/12/1878</u>	
		N-143 <u>31/12/1877</u>	
		N-144 <u>31/12/1876</u>	
		N-145 <u>31/12/1875</u>	
		N-146 <u>31/12/1874</u>	
		N-147 <u>31/12/1873</u>	
		N-148 <u>31/12/1872</u>	
		N-149 <u>31/12/1871</u>	
		N-150 <u>31/12/1870</u>	
		N-151 <u>31/12/1869</u>	
		N-152 <u>31/12/1868</u>	
		N-153 <u>31/12/1867</u>	
		N-154 <u>31/12/1866</u>	
		N-155 <u>31/12/1865</u>	
		N-156 <u>31/12/1864</u>	
		N-157 <u>31/12/1863</u>	
		N-158 <u>31/12/1862</u>	
		N-159 <u>31/12/1861</u>	
		N-160 <u>31/12/1860</u>	
		N-161 <u>31/12/1859</u>	
		N-162 <u>31/12/1858</u>	
		N-163 <u>31/12/1857</u>	
		N-164 <u>31/12/1856</u>	
		N-165 <u>31/12/1855</u>	
		N-166 <u>31/12/1854</u>	
		N-167 <u>31/12/1853</u>	
		N-168 <u>31/12/1852</u>	
		N-169 <u>31/12/1851</u>	
		N-170 <u>31/12/1850</u>	
		N-171 <u>31/12/1849</u>	
		N-172 <u>31/12/1848</u>	
		N-173 <u>31/12/1847</u>	
		N-174 <u>31/12/1846</u>	
		N-175 <u>31/12/1845</u>	
		N-176 <u>31/12/1844</u>	
		N-177 <u>31/12/1843</u>	
		N-178 <u>31/12/1842</u>	
		N-179 <u>31/12/1841</u>	
		N-180 <u>31/12/1840</u>	
		N-181 <u>31/12/1839</u>	
		N-182 <u>31/12/1838</u>	
		N-183 <u>31/12/1837</u>	
		N-184 <u>31/12/1836</u>	
		N-185 <u>31/12/1835</u>	
		N-186 <u>31/12/1834</u>	
		N-187 <u>31/12/1833</u>	
		N-188 <u>31/12/1832</u>	
		N-189 <u>31/12/1831</u>	
		N-190 <u>31/12/1830</u>	
		N-191 <u>31/12/1829</u>	
		N-192 <u>31/12/1828</u>	
		N-193 <u>31/12/1827</u>	
		N-194 <u>31/12/1826</u>	
		N-195 <u>31/12/1825</u>	
		N-196 <u>31/12/1824</u>	
		N-197 <u>31/12/1823</u>	
		N-198 <u>31/12/1822</u>	
		N-199 <u>31/12/1821</u>	
		N-200 <u>31/12/1820</u>	
		N-201 <u>31/12/1819</u>	
		N-202 <u>31/12/1818</u>	
		N-203 <u>31/12/1817</u>	
		N-204 <u>31/12/1816</u>	
		N-205 <u>31/12/1815</u>	
		N-206 <u>31/12/1814</u>	
		N-207 <u>31/12/1813</u>	
		N-208 <u>31/12/1812</u>	
		N-209 <u>31/12/1811</u>	
		N-210 <u>31/12/1810</u>	
		N-211 <u>31/12/1809</u>	
		N-212 <u>31/12/1808</u>	
		N-213 <u>31/12/1807</u>	
		N-214 <u>31/12/1806</u>	
		N-215 <u>31/12/1805</u>	
		N-216 <u>31/12/1804</u>	
		N-217 <u>31/12/1803</u>	
		N-218 <u>31/12/1802</u>	
		N-219 <u>31/12/1801</u>	
		N-220 <u>31/12/1800</u>	
		N-221 <u>31/12/1799</u>	
		N-222 <u>31/12/1798</u>	
		N-223 <u>31/12/1797</u>	
		N-224 <u>31/12/1796</u>	
		N-225 <u>31/12/1795</u>	
		N-226 <u>31/12/1794</u>	
		N-227 <u>31/12/1793</u>	
		N-228 <u>31/12/1792</u>	
		N-229 <u>31/12/1791</u>	
		N-230 <u>31/12/1790</u>	
		N-231 <u>31/12/1789</u>	
		N-232 <u>31/12/1788</u>	
		N-233 <u>31/12/1787</u>	
		N-234 <u>31/12/1786</u>	
		N-235 <u>31/12/1785</u>	
		N-236 <u>31/12/1784</u>	
		N-237 <u>31/12/1783</u>	
		N-238 <u>31/12/1782</u>	
		N-239 <u>31/12/1781</u>	
		N-240 <u>31/12/1780</u>	
		N-241 <u>31/12/1779</u>	
		N-242 <u>31/12/1778</u>	
		N-243 <u>31/12/1777</u>	
		N-244 <u>31/12/1776</u>	
		N-245 <u>31/12/1775</u>	
		N-246 <u>31/12/1774</u>	
		N-247 <u>31/12/1773</u>	
		N-248 <u>31/12/1772</u>	
		N-249 <u>31/12/1771</u>	
		N-250 <u>31/12/1770</u>	
		N-251 <u>31/12/1769</u>	
		N-252 <u>31/12/1768</u>	
		N-253 <u>31/12/1767</u>	
		N-254 <u>31/12/1766</u>	
		N-255 <u>31/12/1765</u>	
		N-256 <u>31/12/1764</u>	
		N-257 <u>31/12/1763</u>	
		N-258 <u>31/12/1762</u>	
		N-259 <u>31/12/1761</u>	
		N-260 <u>31/12/1760</u>	
		N-261 <u>31/12/1759</u>	
		N-262 <u>31/12/1758</u>	
		N-263 <u>31/12/1757</u>	
		N-264 <u>31/12/1756</u>	
		N-265 <u>31/12/1755</u>	
		N-266 <u>31/12/1754</u>	
		N-267 <u>31/12/1753</u>	
		N-268 <u>31/12/1752</u>	
		N-269 <u>31/12/1751</u>	
		N-270 <u>31/12/1750</u>	
		N-271 <u>31/12/1749</u>	
		N-272 <u>31/12/1748</u>	
		N-273 <u>31/12/1747</u>	
		N-274 <u>31/12/1746</u>	
		N-275 <u>31/12/1745</u>	
		N-276 <u>31/12/1744</u>	
		N-277 <u>31/12/1743</u>	
		N-278 <u>31/12/1742</u>	
		N-279 <u>31/12/1741</u>	
		N-280 <u>31/12/1740</u>	
		N-281 <u>31/12/1739</u>	
		N-282 <u>31/12/1738</u>	
		N-283 <u>31/12/1737</u>	
		N-284 <u>31/12/1736</u>	
		N-285 <u>31/12/1735</u>	
		N-286 <u>31/12/1734</u>	
		N-287 <u>31/12/1733</u>	
		N-288 <u>31/12/1732</u>	
		N-289 <u>31/12/1731</u>	
		N-290 <u>31/12/1730</u>	
		N-291 <u>31/12/1729</u>	
		N-292 <u>31/12/1728</u>	
		N-293 <u>31/12/1727</u>	
		N-294 <u>31/12/1726</u>	
		N-295 <u>31/12/1725</u>	
		N-296 <u>31/12/1724</u>	
		N-297 <u>31/12/1723</u>	
		N-298 <u>31/12/1722</u>	
		N-299 <u>31/12/1721</u>	
		N-300 <u>31/12/1720</u>	
		N-301 <u>31/12/1719</u>	
		N-302 <u>31/12/1718</u>	
		N-303 <u>31/12/1717</u>	
		N-304 <u>31/12/1716</u>	
		N-305 <u>31/12/1715</u>	
		N-306 <u>31/12/1714</u>	
		N-307 <u>31/12/1713</u>	
		N-308 <u>31/12/1712</u>	
		N-309 <u>31/12/1711</u>	
		N-3	

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION			Néant ☐ *			
			Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10.....000.....)		DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	1 958	218	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	16 353	31 933	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	29 311	43 151	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	52 253	20 502	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	223	301	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	12 621	18 486	
	Dettes fiscales et sociales		DY	34 957	44 925	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	100 054	84 214		
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	129 365	127 365		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53 935	84 214	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Page 6

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant

*

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	179 474	FB		FC	179 474	336 456	
	Production vendue	{							
									biens*
	services*	FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	179 474	FK		FL	179 474	336 456	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	21 914	4 466		
	Autres produits (1) (11)				FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	201 388	340 922	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	68 562	119 367
	Variation de stock (marchandises)*						FT	1 987	(2 598)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	58 278	104 825
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 877	6 673
	Salaires et traitements*						FY	24 427	47 147
	Charges sociales (10)						FZ	9 184	12 606
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements*		GA	13 235	11 783	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	183 552	299 804
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 836	41 119
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 155	3 539
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 155	3 539
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 155)	(3 539)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16 681	37 580	

Cegid Quadra

Édité le 28/09/2021 à 09:57En Euros.

SECILA

Désignation de l'entreprise : Société A.O.C RESTAURATION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0		2	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0		2	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1		14	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1		14	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1)		(12)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	327		5 635	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	201 388		340 924	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	185 035		308 992	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 353		31 933	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	produits de locations immobilières			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
	(3) Dont {	HP	- Crédit bail mobilier *			
			- Crédit bail immobilier			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 914		4 466	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
		A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.O.C RESTAURATION

511 AVENUE JEAN MONET

13127 VITROLLES

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SECILA

68 Boulevard Lazer

Les Ateliers Lazer

13010 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Dérogations	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Variation détaillée des stocks et des en-cours	3
Produits nets partiels sur travaux en cours	3
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	3
Rémunération des dirigeants	3
Ventilation de l'effectif moyen	3
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	3

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 608		
Installations générales agencements aménagements divers	24 444		
Matériel de transport			11 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 824		
TOTAL	74 876		11 500
Prêts, autres immobilisations financières	9 000		
TOTAL	9 000		
TOTAL GENERAL	98 876		11 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			15 000	15 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			34 608	34 608
Installations générales agencements aménagements divers			24 444	24 444
Matériel de transport			11 500	11 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 824	15 824
TOTAL			86 376	86 376
Prêts, autres immobilisations financières			9 000	9 000
TOTAL			9 000	9 000
TOTAL GENERAL			110 376	110 376

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 319	5 244		28 564
Installations générales agencements aménagements divers	10 678	4 767		15 445
Matériel de transport		1 141		1 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 723	2 083		7 806
TOTAL	39 720	13 235		52 956
TOTAL GENERAL	39 720	13 235		52 956

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 244				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 767				
Matériel de transport	1 141				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 083				
TOTAL	13 235				
TOTAL GENERAL	13 235				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	2 998	4 985		1 987
Approvisionnements				
Total I	2 998	4 985		1 987
Production				
Production en cours				

Produits nets partiels sur travaux en cours

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Société A.O.C RESTAURATION

SAS au capital de 10 000.00 Euros
RCS SALON DE PROVENCE CEDEX N° 814734786
Siège social : 511 AVENUE JEAN MONET
13127 VITROLLES

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 179 474.02 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 336 456.00 Euros, soit une diminution de 46.66- %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 16 353.21 Euros, soit 9.11 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 201 387.87 Euros contre 340 924.47 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 40.93- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 185 034.66 Euros contre 308 991.80 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 40.12- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 33 610.89 Euros et représentent 18.73 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 43.75- % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 13 235.48 Euros et représentent 7.37 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 16 680.74 Euros soit 9.29 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

paraphes
E.G.

.../...

terme) :

Exercice précédent	65 536.91 -	84 214.44 =	18 677.53-
Exercice en cours	69 272.43 -	53 934.93 =	15 337.50

Soit une augmentation de 34 015.03 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 16 353.21 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	16 353.21 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	10 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	1 000.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	18 311.14 Euros
Situation nette	:	29 311.14 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

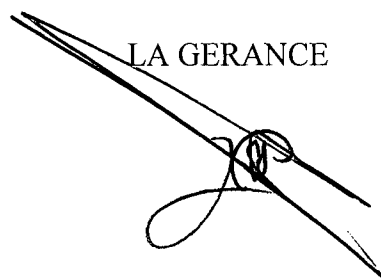
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



1. The first part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

2. The second part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

3. The third part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

4. The fourth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

5. The fifth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

6. The sixth part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

7. The seventh part of the document is a list of the names of the persons who have been named in the document.

A.O.C RESTAURATION

Société par action simplifiée au capital de 10 000.00€

Siège social : 511 avenue JEAN MONET

13127 Vitrolles

814 734 786 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES VERBALE D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un

Et les trente juins, à onze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale annuelle,

Madame préside la séance en qualité de présidente de la société.

La présidente constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent actions sur les 300 actions composant le capital,

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2020,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,

CS
CG

- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
-Questions diverses

Madame la présidente donne lecture.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée général réapprouve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente ou le décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2020, s'élevant à 16 353.21 €.

Report à nouveau pour 16 353.21 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CS
CG

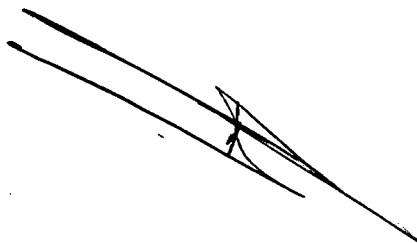
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente ou le déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et un associé.

La présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends towards the bottom right.

Un associé

A handwritten signature in black ink, featuring a series of parallel diagonal strokes with a small, stylized mark in the center.